



MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION NATIONALE ET DE LA JEUNESSE
MINISTÈRE DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR ET DE LA RECHERCHE

Secrétariat général
Direction générale des ressources humaines
Sous-direction du recrutement

Le ministre de l'éducation nationale et de la jeunesse,

- Vu l'arrêté du 6 octobre 2022 modifié autorisant au titre de l'année 2023 l'ouverture du concours externe de recrutement de professeurs agrégés de l'enseignement du second degré,
- Vu l'arrêté du 1er décembre 2022 nommant les présidents des jurys des concours externes de l'agrégation ouverts au titre de la session 2023,
- Vu les propositions du président de jury concernant les membres du jury,

ARRETE

Article 1 : Le jury du concours externe de l'agrégation, section langues vivantes étrangères : chinois, est constitué comme suit pour la session 2023 :

Président

M. Nicolas IDIER
Inspecteur général de l'éducation, du sport et de la recherche

Académie de PARIS

Vice-Présidents

M. Laurent GALY
Maître de conférences des universités

Académie de PARIS

Mme Wenying YIN
Inspectrice d'académie - Inspectrice pédagogique régionale

Académie de BORDEAUX

Secrétaire générale

Mme Shai-Ing HO
Inspectrice d'académie - Inspectrice pédagogique régionale

Académie de LYON

Membres du jury

M. Gwennaël GAFFRIC
Maître de conférences des universités

Académie de LYON

Mme Béatrice L'HARIDON
Maîtresse de conférences des universités

Académie de PARIS

M. Xiaoliang LUO
Maître de conférences des universités

Académie de PARIS

M. Felix Jun MA
Maître de conférences des universités

Académie de MONTPELLIER

Mme Mei MERCIER
Professeure agrégée

Académie de VERSAILLES

Mme Xinyue YU
Maîtresse de conférences des universités

Académie de PARIS

Article 2 : Le directeur général des ressources humaines est chargé de l'exécution du présent arrêté.

Paris, le 09 janvier 2023

Pour le ministre de l'éducation nationale et
de la jeunesse et par délégation
La sous-directrice du recrutement

Nadine COLLINEAU